

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 25/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Villa Costa – Constitution de société

Référence : L021636

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 10 novembre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP du 06/10/2023, il a été constitué une SAS dénommée Villa Costa. Siège social: 54 Rue de Poull Palud 22730 Trégastel. Capital: 1 000€. Objet: Achat et vente de biens immobiliers dont l'activité de marchand de biens. L'acquisition, la prise en location par tous moyens de tous immeubles, de tous biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, ainsi que toutes parts de SCI ou SCPI.. Président: Costaeres Capital, SAS, au capital de 1000.0€, 807833314 RCS Saint-Brieuc, 54 Rue de Poull Palud, 22730 Trégastel, représentée par Julie Bourbon. Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Saint-Brieuc.

Consulter cette annonce en ligne